



INFORMATION RAPIDE n°2019-07

Opération brioches - Précision

Dans l'info rapide du 27 août dernier, nous vous avons annoncé l'opération brioches du 9 au 12 octobre ; ce sont les dates nationales.

A Saint-Germain-le-Châtelet, nous faisons le choix de faire la distribution **sur la seule journée du samedi 12 octobre** afin de faciliter le travail des bénévoles et de trouver un maximum de personnes à leur domicile.



Recensement militaire



Tous les jeunes Français doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cela permet à l'administration de les convoquer pour la Journée Défense et Citoyenneté et de les inscrire d'office sur les listes électorales à leurs 18 ans.

Cette démarche est nécessaire pour l'inscription aux examens (BEP, BAC, permis de conduire...).

Dans les 3 mois suivant votre 16^e anniversaire, pensez à venir en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

Jus de pommes

Les pommiers communaux n'ont rien donné, il n'y aura donc pas de jus de pommes mis en vente cet hiver.

Espérons que l'année 2020 soit plus productive !



**Le Maire,
Jean-Luc ANDERHUEBER**

